

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Endocrinologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Reclamation : contact@mupras.com
Prise en charge : pec@mupras.com
Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractére personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

22626

Matricule : 2406

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : KADRI - HASSANI - NAJIB

Date de naissance : 12.02.63 à Casab

Adresse :

Tél. : 0662256841

Total des frais engagés :

2731,30 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. Rachid INCHAOUH
Spécialiste des Maladies
Respiratoires
13, Rue Ain Tabouite - Casablanca
Tél: 0522 40 93 94 - 0522 20 47 40

Date de consultation : 11/02/2020

Nom et prénom du malade : KADRI - HASSANI - NAJIB

Age :

Lien de parenté : Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Respiratoire

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casab

Le : 19/02/2020

Signature de l'adhérent(e) :

MUPRAS

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le paiement des Actes
19 FEV 2020	9	201	200	Dr. Rachid INCHOUH Spécialiste des Maladies Respiratoires 13 Rue Ain Toubatate - Casablanca Tél: 0524 222 047 40
19 FEV 2020	4	200	200	Dr. Rachid INCHOUH Spécialiste des Maladies Respiratoires 13 Rue Ain Toubatate - Casablanca Tél: 0524 222 047 40

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE ALL ALAATI	19/02/2020	2031,30

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Dr. Rachid INCHOUH Spécialiste des Maladies Respiratoires 13 Rue Ain Toubatate - Casablanca Tél: 0524 222 047 40	10 FEV 2020	32	202

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
<img alt="Diagram				

valable 3 mois

Le 19/FEV/2020

DECLARATION DE MALADIE CHRONIQUE

(À adresser au médecin conseil de la MUPRAS sous pli confidentiel)

Je soussigné : *Dr. Rachid K. CHAOUH*
Spécialiste des maladies
Respiratoires
13 Rue Allal BENABDELLAH - Casablanca
Tél. 0522 43 08 54 - 0522 20 47 40

Certifie que Mlle, Mme, M. : *Hanou M.N.*

Présente : *Bousmazi*

Nécessitant un traitement d'une durée de : *3 mois renouvelable*

Dont ci-joint ordonnance :

(à défaut noter le traitement prescrit)

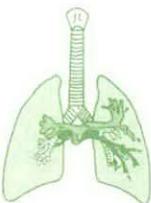
site : www.mupras.com // mail : reclamation@mupras.com // phone : 0522-22-78-14 ou 0522-22-78-15 / fax : 0522-22-78-18

Adresse : 6ème étage, Angle Rue Allal BENABDELLAH et Rue Fakir Mohammed (ex Rue Heintz) - Casablanca

Dr. Rachid K. CHAOUH
Spécialiste des maladies
Respiratoires
13, Rue Allal BENABDELLAH - Casablanca
Tél. 0522 43 08 54 - 0522 20 47 40

Dr. Rachid INCHAOUH

Spécialiste des Maladies Respiratoires
Diplômé de la Faculté de Médecine
de Toulouse
Asthme - Tuberculose - Allergies
respiratoires - Endoscopie - Spirométrie



الدكتور رشيد انشاوه

اختصاصي في أمراض الجهاز التنفسي
خريج كلية الطب بتوولوز
الضيق - السل - الحساسية

Mr KADRI HASSANI Najib

Casablanca, le :

19.02.2020

36 po
1 SIPROZONE 20 MG

3 le matin, après le repas, pendant 5 jours. PUIS 2 CP PAR J PDT 3 J

2 ZEROSTAT VT

3+185/00
3 SAFLU 250 µG

Inhaler 2 bouffées le matin et le soir, pendant 3 mois.

4 SPIRIVA RESPIMAT

1 inhalation par jjour

5 VENTOLINE 100 MG

2 BOUFFEES SI GENE RESPIRATOIRE A RENOUVELLER

T: 2031.30

PHARMACIE CALIFORNIE
ALI ALAMI
Docteur en Pharmacie
435, Bd. Panoramique Polo
T: 0522.57.19.99
Casablanca
Bd. Panoramique
T: 0522.57.19.99

Dr Rachid INCHAOUH

Dr. Rachid INCHAOUH
Spécialiste des Maladies
Respiratoires
13, Rue Alia Taouate - Casablanca
Tél: 0522 480 894 - 0522 20 47 40

13، زنقة عين توجطات - إقامة إلبياس - الطابق الأول (قرب مصحة بدر)
13, Rue Alia Taouate - Résidence Iliass 1er. Etage (en Face Clinique BADR) Casablanca
Tél.: 0522 480 894 / 0522 204 740 | الهاتف : 0522 480 894 / 0522 204 740

LOT: GB91039
PER: 04/2022
PPV: 185 DH 00

LOT: GB91039
PER: 04/2022
PPV: 185 DH 00

LOT

16J18082

10/2018

Pharmaceutical Institute
R.S. 203 OUM AZZA Région Rabat

PPC : 130 DH 00

8 901117 261310



Cibla Maroc

Cibla Maroc

LOT: GB91039
PER: 04/2022
PPV: 185 DH 00

6 118001 041114
SPIRIVA RESPIMAT 2,5 µg/dose
(Tiotropium)

Solution pour inhalation
Inhalateur + cartouche de 60 doses
BOTTU S.A.

12213-01

PPV : 422 DH 00

PPV
OT
ER
35,00

Cibla Maroc

6 118001 041114
SPIRIVA RESPIMAT 2,5 µg/dose
(Tiotropium)

Solution pour inhalation
Inhalateur + cartouche de 60 doses
BOTTU S.A.

12213-01

GlaxoSmithKline
Maroc
Ain El Aouda
Région de Rabat

6 118001 041114
VENTOLINE 100 mcg
Aérosol 200 doses
PPV 45,30 DH

PPV : 422 DH 00

6 118001 041114
SPIRIVA RESPIMAT 2,5 µg/dose
(Tiotropium)

Solution pour inhalation
Inhalateur + cartouche de 60 doses
BOTTU S.A.

2213-01

PPV : 422 DH 00

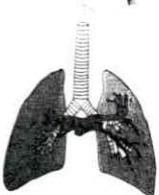
Dr, Rachid INCHAOUH

Spécialiste des maladies Respiratoires

Diplômé de la Faculté de médecine

de Toulouse

Asthme - Tuberculose - Allergies
respiratoires - Endoscopie - Spirométrie



الدكتور رشيد انشاوه

اختصاصي في أمراض الجهاز التنفسى

خريج كلية الطب بتولوز

الضيقه - السل - الحساسية

Casablanca, Le : 19 FEV 2020

Rachid - halbani. Naïf

Nébulisation avec

-Bricanyl

ou

-Ventoline

K 10 = 250 dh

Dr. Rachid INCHAOUH
Spécialiste des Maladies
Respiratoires
12, Rue Ain Taoujat - Casablanca
Tél.: 0522 48 08 94 - 0522 20 47 40

زنقة ٣٣ توجطات - إقامة إلبياس - الطابق الأول - قرب مصحة بدر - الدار البيضاء

13, Rue Ain taoujat-Résidence Illass 1^{er} Etage (en Face Clinique BADR 1 - Casablanca

Tél : 05 22 48 08 94 / 05 22 20 47 40

Dr. Rachid INCHAOUH

Spécialiste des maladies Respiratoires
Diplômé de la Faculté de médecine
de Toulouse
Asthme - Tuberculose - Allergies
respiratoires - Endoscopie - Spirométrie



الدكتور رشيد انشاؤه

اختصاصي في أمراض الجهاز التنفسي
خريج كلية الطب بتوولوز
الضيق - السل - الحساسية

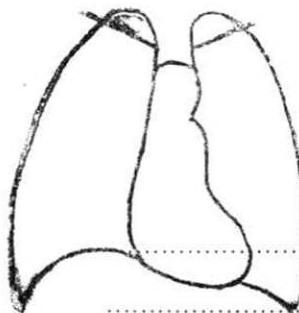
TELETHORAX

Casablanca, le :

٢٩ FEV 2020

Nom/Prénom: Rachid - hukami - Nafis

INTERPRETATION:



Silhouette cardiaque normale

Distension thoracique

*Absence de lésions parenchymateuses
Évolutives*

Honoraire

Z 12 = 200.00 DH

Dr. Rachid INCHAOUH
Spécialiste des Maladies
Respiratoires

13, Rue Ain Taoujoute - Casablanca

tél.: 05 22 48 08 94 - 05 22 20 47 40

13، زنقة عين توجطات - إقامة إيلاس - الطابق الأول (قرب مصحة بدن) - الدار البيضاء

13, Rue Ain Taoujoute - Résidence Ileas - 1^{er} Etage (en Face Clinique BADR) - Casablanca

Tél. : 05 22 48 08 94 / 05 22 20 47 40 | الهاتف :